

CONFLITS DANS L'AIR

COM TEC

N° 1

Le grand bazar du RTC Blagnac

Le SNCTA suit avec grande attention le projet de *Remote Tower Center* (RTC) de Blagnac, censé permettre de rendre le contrôle de Tours Val de Loire en 2025 puis de 4 autres terrains (inconnus... depuis 4 ans) dans les années qui suivent. Pas seulement un défi technique, le recours au contrôle à distance représente une véritable révolution pour le contrôle aérien en France. Il devrait être traité comme tel. Est-ce le cas ?

Le GT DAT, cette bouillie

Le groupe de travail *Digital advanced tower* (GT DAT) s'est réuni ce vendredi 7 janvier pour discuter des modalités d'acquisition du système de visualisation qui sera utilisé dans le RTC. L'appel d'offres est lancé (!) et le marché devrait être notifié courant février (!) auprès d'un industriel ayant déjà équipé un RTC à l'étranger.

Le SNCTA s'est à nouveau montré très critique après l'échec des deux précédents projets sur le même sujet. Ces derniers (Quai du Large en difficulté et Saint-Pierre-et-Miquelon officiellement arrêté), aux périmètres et aux ambitions pourtant bien plus modestes, se sont retrouvés confrontés à des difficultés techniques et opérationnelles qui dénotent de sérieux problèmes dans la gestion globale de projet. Les risques n'ont pas été détectés, les moyens de les traiter pas prévus. On aurait pu espérer que ces échecs étaient le prix à payer pour l'apprentissage et le « dérisquage » du projet du RTC Blagnac. Il n'en est rien puisqu'aucune analyse n'en a été tirée.

En attendant, en séance, les organisations syndicales se sont vues présenter les principaux éléments du cahier des charges mais aussi les matériels à attendre sur la position : *a priori* CATIA pour la chaîne radio-téléphone, IRMA pour la visualisation radar, le très décrié CADAS (!) pour la gestion des plans de vol, etc.

La charrue avant les boeufs

Le RTC revêt une dimension technique majeure mais pas uniquement : le social, le réglementaire, l'acceptabilité et la formation sont autant d'éléments qu'il faudrait traiter de front sans tarder. Ces considérations n'ont pas eu l'air d'émouvoir la DSNA, focalisée sur la partie visualisation, qui a lancé son marché d'acquisition (comme à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Cannes) :

- ☹ sans avoir réalisé le moindre retour d'expérience des difficultés rencontrées sur ces deux terrains ;
- ☹ sans savoir quels services seront attendus sur les terrains concernés ;
- ☹ sans avoir défini le moindre concept opérationnel ;
- ☹ sans que l'on sache si l'autorité de surveillance est mise dans la boucle depuis le départ (histoire d'éviter les déconvenues survenues sur d'autres projets...) ;
- ☹ sans avoir défini précisément ce qu'on souhaite dans les 600 m² du bâtiment de Blagnac (par exemple, l'existence d'une position superviseur n'est toujours pas tranchée au moment de passer le marché).

Achetons le produit d'abord, il sera toujours temps de savoir ce qu'on en fait plus tard ? Sauf que les produits sur la table sont connus, qu'ils ne sont pas similaires et que la tentation de l'achat au moins disant pourrait être forte...

Où est la stratégie globale ?

Les demandes insistantes du SNCTA ont fini, cahin caha, par trouver un écho : SDRH devrait être mandatée pour animer un « espace de dialogue avec les organisations syndicales » dont on ne connaît pas les contours et la DO, dans une réunion différente, a annoncé travailler sur des critères qui permettront de définir la liste des 4 terrains qui accompagneront Tours dans le RTC. Autant de réunions « *pop up* » qui ne rentrent dans aucune stratégie globale compréhensible sinon celle du « va comme j'te pousse ». Le niveau de désorganisation autour de ce projet complexe est tel qu'on ne sait même plus exactement qui le manage de façon globale !!!

À ce stade, le projet RTC ressemble à un patchwork incohérent, sans stratégie globale, patchwork dont la seule justification semble la facilité apparente d'acquisition du matériel de visualisation... sans préjudice des difficultés de mise en œuvre qui ne manqueront pas de se produire et du rejet probable des opérationnels. Si la DSNA ne redresse pas la barre de façon urgente, le SNCTA ne donne pas cher de la peau du RTC Blagnac (et de ses 13 millions d'euros).